

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Une dépouille confisquée par la veuve et ses enfants

BPIM  
Mouila/Gabon

**A**NCIEN technicien supérieur de Gabon Télécom, feu M.B ne s'est toujours pas reposé en paix. Difficile de le penser en tout

### Les faits du week-end

#### UN PÈRE NOËL VOLEUR

UN homme a été sollicité par un magasin, au marché de Nzeng-Ayong, pour faire la promotion des jouets. Déguisé en Père Noël, il a été surpris par le vigile, en train de voler des produits dans la boutique. À quelques minutes de la fermeture du magasin, il aurait eu envie de se soulager. Sauf qu'en allant aux toilettes, il aurait subtilisé quelques boîtes de conserve et des parfums qu'il a commencé à dissimuler sous sa robe. Mais le vigile l'a pris en flagrant délit.

#### UN TAXIMAN SE FAIT VOLER PAR SON CLIENT

UN taximan interpellé au cours d'un contrôle de police a vu une partie de sa recette et son téléphone portable dérobés par un client qu'il a laissé dans la voiture, au moment d'aller présenter ses documents à l'agent. La victime, en revenant, après avoir passé plusieurs minutes à discuter avec le policier, a été surpris de constater que son client a disparu. Il s'est ensuite rendu compte que son téléphone portable avait disparu, ainsi qu'une partie de sa recette qu'il a estimée à 17 mille francs.

#### UNE VOITURE TRANSPORTANT LES MARIÉS FAIT UN ACCIDENT LORS DU TOUR DE VILLE

LORS du tour de ville, au sortir de la mairie, la voiture transportant un couple de jeunes mariés est entrée en collision avec un taxi, qui aurait mal négocié sa sortie. Heureusement, plus de peur que de mal. Les deux véhicules ont été endommagés par l'avant. Mais cela n'a pas empêché le cortège de reprendre le chemin, après le constat.

Rassemblés par Abel EYEGHE EKORE

cas, vu les déchirements que sa disparition a engendrés entre sa famille biologique, la veuve et ses enfants.

Il y a quelque temps, au village Nanga, dans le département de la Dola, la veuve avait organisé, avec ses proches, les obsèques du défunt. Mais quelques semaines plus tard, les parents biologiques de M.B et certains de ses enfants avaient saisi le tribunal de Mouila pour réclamer l'exhumation du corps. Ce qui leur avait été accordé. Les restes du défunt ont donc été ramenés dans une morgue à Mouila.

Après plusieurs réunions tenues à Libreville, les parents paternels et maternels de M.B, la veuve et les enfants la soutenant se seraient accordés sur un programme qui prévoyait l'inhumation du corps dans le chef-lieu de la province de la Ngounié, et non plus à Nanga. Mais le 14 décembre dernier, date programmée pour la nouvelle sortie du corps, un



Photo : Félicien NDOONGO

**A Mouila, l'affaire de la dépouille confisquée est au centre des discussions.**

incident s'est produit à la maison des pompes funèbres : la veuve et ses enfants se sont opposés à ce programme. Selon des sources bien informées, la veuve n'aurait pas apprécié qu'un cousin du défunt lui dise qu'à Mouila, elle n'aurait pas un statut différent de toutes les

autres femmes que le défunt a eues.

Ce cousin aurait mis en avant le fait que le couple était en instance de divorce. Sauf que l'homme est décédé avant même que la justice ne rende sa décision. Dans la cité, voire dans toute la province, ce fait pour

le moins insolite est au centre des discussions.

Si certaines gens se demandent pourquoi la veuve tient absolument à ce que les restes de M.B soient enterrés chez elle, d'autres espèrent que le différend sera réglé rapidement. Pour que le mort soit enfin en paix.

## Nzenzélé : un mort au cours d'une partie de chasse

Gloire Junaël MOUBEDI BIGOGO  
Nzenzélé/Gabon

**L**E 10 décembre dernier, notre compatriote Stanislas Dikika Nguele (18 ans) a trouvé la mort au cours d'une partie de chasse dans le district de Nzenzélé.

Il faisait partie du groupe de sept jeunes garçons, âgés entre 12 et 18 ans (dont le cadet de la victime), partis à la chasse ce jour-là, accompagnés de chiens, comme il est de coutume dans la contrée.

Selon une source bien informée, alors que les canidés ont débusqué un porc-épic dans un gîte, Stanislas Dikika Nguele aurait armé son fusil, attendant que la bête sorte du trou pour l'abattre.

Finalement, l'animal sera tué par ses compagnons à coups de machette.

La source explique que les jeunes chasseurs auraient ensuite poursuivi leur randonnée. Et surtout que Stanislas aurait oublié de remettre la sécurité de son fusil. Jusqu'à ce que les chasseurs sont arrivés à un endroit où des lianes entremêlées barraient le passage. Stanislas aurait donc utilisé sa machette pour les couper. C'est alors qu'une détonation se serait produite. Le fusil du jeune compatriote venait de déclencher tout seul, laissant vomir des plombs qui finiront par déchiqueter sa jambe droite. Malgré les efforts fournis par ses camarades pour le ramener au village, Stanislas décédera



Photo : DR

**Le décès de Stanislas Dikika a plongé tout Nzenzélé dans la tristesse.**

en chemin. Informés de la situation, les éléments de la brigade de gendarmerie de Lekindou, accompagnés d'un agent du dispensaire local, se sont rendus sur

les lieux pour un constat. L'accident a plongé tout le village dans l'émoi.

Une enquête judiciaire a été ouverte pour déterminer les causes exactes de ce drame.